

ont marqué la collaboration économique et en a fait l'historique à partir du moment où nos deux gouvernements sont convenus d'adopter certains principes de collaboration économique, en 1950. J'avais vu le texte de l'exposé du général Foulkes avant qu'il soit présenté et l'avais approuvé.

QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DES CHIFFRES RELATIFS À L'EMBAU- CHAGE EN VERTU DU PROGRAMME D'ENCOU- RAGEMENT AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

À l'appel de l'ordre du jour.

M. W. L. Houck (Niagara-Falls): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Pourrait-il nous communiquer les chiffres les plus récents relatifs au nombre de projets approuvés aux termes des programmes d'encouragement aux travaux municipaux, ainsi que le nombre d'hommes qui travaillent au Canada en vertu de ce programme?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, en réponse à la question de l'honorable député de Niagara-Falls, je dois dire que les chiffres les plus récents s'arrêtent au 13 février. Il y a eu 1,511 demandes acceptées des municipalités, d'un bout à l'autre du pays, et d'après les chiffres qui nous ont été soumis par ces dernières, le résultat total aurait été l'embauchage de 25,000 travailleurs.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN— SERVICE ENTRE VANCOUVER ET PRINCE-RUPERT

À l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Skeena a demandé hier si nous avons reçu des observations concernant l'établissement d'un service aérien direct entre Prince-Rupert et Vancouver. J'ai répondu qu'il me faudrait vérifier auprès de la Commission des transports aériens. Ayant fait cela, je constate que nous n'avons reçu aucune observation de ce genre.

LE CODE CRIMINEL

À PROPOS DE PROTECTION CONTRE LE BRANCHE- MENT D'UNE LIGNE D'ÉCOUTE

À l'appel de l'ordre du jour.

M. M. W. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice; en son absence cependant, je vais la poser au premier ministre. Je sais qu'une de ses nombreuses qualités est d'être membre fort distingué du barreau, de

[L'hon. M. Pearkes.]

sorte qu'il est parfaitement capable de répondre à ma question.

Vu qu'on a accusé Radio-Canada d'avoir monté des lignes d'écoute et vu l'attitude très louable prise par le maire Phillips et d'autres représentants municipaux de Toronto au sujet de la pratique du captage des messages, dont il est question en première page du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que le Code criminel ou d'autres lois fédérales protègent les citoyens canadiens contre cette dangereuse pratique?

M. l'Orateur: L'honorable député de Timmins a préfacé sa question d'une couple d'énoncés qu'on ne peut relever dans une réponse faite à l'appel de l'ordre du jour et qui pour cette raison sont contraires au Règlement. L'honorable député a ensuite demandé un conseil juridique au premier ministre sans offrir, je crois, à lui verser les honoraires ordinaires. A moins que le premier ministre ne veuille y répondre, j'estime que la question est irrégulière.

M. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, si je demande cet avis, ce n'est pas seulement dans mon intérêt personnel, mais dans celui d'un grand nombre de Canadiens en cause.

M. l'Orateur: Je comprends le point de vue de l'honorable député mais, d'autre part, il est strictement irrégulier de demander au premier ministre ou à n'importe quel ministre d'interpréter le Code criminel.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

INVITATION DE VISITER OTTAWA AU PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI

À l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire demander au premier ministre si, étant donné la visite qu'est censé faire le premier ministre du Royaume-Uni à Washington en mars, probablement pour faire rapport, entre autres choses, de son voyage en Union soviétique, M. Macmillan a été invité à venir à Ottawa.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce que j'ai lu dans les journaux, c'est que M. Macmillan se rendra à Washington. S'il rend visite à Washington, naturellement, étant donné l'expérience du passé, il viendra à Ottawa où il a toujours reçu un accueil chaleureux. Je suis sûr que tous les honorables députés désirent l'accueillir.

Puis-je ajouter, au sujet du pèlerinage qu'il fait à Moscou, que tous les honorables députés, j'en suis sûr, ainsi que toute l'humanité, espèrent qu'il réussira à améliorer les relations en vue de la paix.